

Règlement général de Police relatif aux chiens dits « dangereux »

Article 87.- Les chiens doivent être tenus en laisse.

Les détenteurs de chiens issus des races American Staffordshire Terrier , English Terrier (Staffordshire bull terrier) , Pitbull Terrier – Fila Brasileiro (Mâtin Brésilien) , Tosa Inu – Akita Inu , Dogo Argentino (Dogue Argentin) , Bull Terrier – Mastiff (toute origine) , Ridgeback Rhodésien – Dogue de Bordeaux , Bang Dog – Rottweiler , outre le fait de devoir les tenir en laisse lorsqu'ils se trouvent sur la voie publique ainsi qu'aux autres endroits assimilés à cette notion , **devront également appliquer , en ces mêmes lieux , une muselière afin d'éviter des morsures provoquées par leurs animaux.**

Article 89.- Conformément à l'arrêté ministériel du 21 octobre 1998, **les détenteurs de chiens dont les particularités caractérielles et/ou comportement sont celles de chiens d'attaque, ainsi que des chiens de races ou croisements des races visées ci-après doivent faire identifier ceux-ci à l'âge de 8 semaines au plus tard.**

Les chiens nés avant l'entrée en vigueur du présent arrêté et non encore identifiés au moment de l'entrée en vigueur du présent arrêté doivent être identifiés et enregistrés. Ces races sont les suivantes :

- Américan Staffordshire Terrier
- English Terrier (Staffordshire bull-terrier)
- Pitbull Terrier – Fila Brazilioro (Mâtin brésilien)
- Tosa Inu – Akita Inu
- Dogo Argentino (Dogue Argentin)
- Bull Terrier – Mastiff (toute origine)
- Ridgeback Rhodésien – Dogue de Bordeaux
- Bang Dog – Rottweiler

Les responsables de ces chiens doivent, après identification et enregistrement, le déclarer à l'administration communale de leur domicile

Si l'appartenance d'un chien fait l'objet d'une contestation, le bourgmestre peut, sur avis d'un vétérinaire agréé, imposer cette même obligation.

Ces détenteurs de chiens sont donc invités à se rendre à l'Administration communale, munis du pedigree de leur chien et/ou du carnet du vétérinaire et de la carte d'identité du propriétaire.